



Poste qui me convient plus suite à une mutation

Par **flavie911**, le 11/11/2013 à 11:38

[fluo]bonjour[/fluo]

Voilà je suis aide-soignante titulaire dans la fonction publique hospitalière.

Suite à la séparation très compliquée et brutale avec mon mari j'ai demandé ma mutation afin de pouvoir me rapprocher de ma famille.

J'ai trouvé un poste par mutation jusque là tout allait bien mais je m'aperçois que je ne plaie pas l'ambiance, la charge de travail, mal de dos...

J'ai envie de tout plaquer et démissionner de la fonction publique hospitalière.

Par **aliren27**, le 11/11/2013 à 12:01

bonjour,

oui et votre question est ?????

Cordialement

Par **flavie911**, le 11/11/2013 à 12:04

quels sont les procédures pour démissionner dans la fonction publique hospitalière?

Par **moisse**, le **11/11/2013** à **16:39**

Bonjour,

Par lettre recommandée manifestant votre volonté claire et non équivoque de démissionner.

Cette démission ne rend pas éligible aux allocations de chômage.

L'administration concernée dispose de 4 mois pour accepter/refuser ou ne rien répondre.